

La nouvelle culture fiscale

À l'invitation du PRL-MCC de Viroinval, le Commissaire du Gouvernement Alain Zenner était à Nismes la semaine dernière pour évoquer la nouvelle culture fiscale.

ALAIN ZENNER, c'est un curriculum vitae bien rempli. Après des études à l'Université de Gand et aux États-Unis, il entame sa carrière au barreau de Bruxelles. Celle-ci prendra un tournant médiatique lorsqu'il deviendra curateur de la faillite des Forges de Clabecq. Il y connaîtra d'ailleurs quelques mésaventures avec Roberto D'Orazio. Ce n'est pas à ce titre qu'il était présent la semaine dernière en la Maison de la laïcité de Nismes mais bien en tant que commissaire du gouvernement chargé de la simplification administrative.

L'adjoint de Didier Reynders au ministère des Finances était venu présenter sa politique en matière de culture fiscale. Comme il l'a exprimé devant le nombreux public présent, il entend « *réconcilier le rêve et le cauchemar du citoyen.* »

Profitant du climat favorable à l'investissement et à la consommation, il souhaite rétablir un socle de croissance durable en réduisant notamment le niveau de taxation et en simplifiant la vie fiscale.

« *Cette dernière mesure aura pour but de faciliter la vie des contribuables en établissant des règles claires, prévisibles et équitables et en assurant leur application de manière juste, simple et limpide* », a-t-il ajouté.

Moins de paperasserie

Concrètement sur le terrain, cela devrait se traduire tout d'abord par un allègement de la paperasserie. Toute une série de formalités administratives sera simplifiée. Parmi d'autres, le

délai de conservation du ticket de caisse par les commerçants sera, par exemple, réduit. L'obligation de facturer pour les opérations exemptées sera aussi supprimée. Les formulaires fiscaux seront plus lisibles,...

Cela passera aussi par une immatriculation des véhicules par internet, un guichet unique virtuel ou encore une déclaration électronique de la TVA.

Le second objectif que s'est fixé Alain Zenner sera de renforcer la sécurité juridique. Enfin, le plan « Coperfin » visera à modifier la culture administrative.

Rétablir l'équilibre

Au travers de cette évolution, il souhaite que le juste impôt soit désormais prélevé. Il faudra, pour cela, aux agents revoir les procédures de taxation et de contrôle en mettant au placard les préjugés et a priori, en exerçant des contrôles moins conflictuels et plus équitables, en réévaluant les priorités ou en revenant au principe « dans le doute on ne taxe pas ».

Il compte bien aussi délimiter les pouvoirs d'investigation du fisc en trouvant un juste milieu entre le respect de la vie privée et, la lutte contre 1a fraude. Il sera important aussi de déterminer ce qui est licite et ce qui ne l'est pas.

Avec cette nouvelle politique, le service public devra passer à un service à un public. Voilà qui constitue un beau programme dont l'aboutissement équivaldrait pour Alain Zenner à cette phrase d'André Maurois: « *le fisc, aux yeux de beaucoup, serait un ennemi, alors qu'il est en fait un serviteur.* »

Mais avant que le rêve ne devienne réalité,...